



# du 19<sup>e</sup> siècle à l'exploitation agricole multifonctionnelle du 21<sup>e</sup> siècle

**Jean Pluinage**

**Jean-Luc Mayaud**

La ruralité de la France du 19<sup>e</sup> siècle et la multifonctionnalité de l'agriculture en débat depuis la fin des années 1990 ont une parenté forte qui peut s'expliquer, à première vue, par l'inertie de structures qui ne changent que progressivement ; cependant il faut, de notre point de vue, aller bien au-delà des strictes évolutions mécaniques, et s'interroger sur les rapports entre la société et l'agriculture, qui déterminent largement les moteurs de sa dynamique, et les formes sociales de production. Malgré des différences majeures du poids économique de la production agricole relativement aux autres activités, entre la France rurale du 19<sup>e</sup> siècle et la période post-industrielle que nous vivons, il nous apparaît essentiel de comprendre que d'autres finalités que la production agricole ont toujours été attendues du monde agricole. C'est bien ce qui justifie, encore aujourd'hui, l'importance du débat autour de l'avenir de la politique agricole en Europe (Fischler, 2004).

Bien que, de nos jours, on ait oublié en France le rôle d'autosubsistance et de sécurité alimentaire de l'exploitation agricole encore très présent jusqu'au milieu du 20<sup>e</sup> siècle, on ne peut ignorer cette fonction essentielle dans de nombreuses situations, y compris dans l'Union européenne actuelle (1,5 million d'exploitations agricoles polonaises sont dans cette situation), ou encore la quasi-totalité des exploitations agricoles albanaises après la redistribution des terres en 1990. Certes,

il ne s'agit pas d'ignorer les conséquences de la multiplication par trois ou quatre de la production agricole entre 1950 et 2000, mais de comprendre que ce qui a été un enjeu majeur dans la période des « trente glorieuses » ne doit pas occulter l'importance d'autres fonctions de cette activité, revendiquées parfois par les agriculteurs, et souhaitées par la majeure partie de la société, même si cette aspiration peut être ambiguë dans ses formulations. On attend encore aujourd'hui que l'agriculture participe très largement au maintien d'un cadre local de plus en plus recherché (Hervieu et Viard, 1996) par les populations urbaines, d'abord comme espace récréatif, et de plus en plus comme espace résidentiel. Contrairement aux prévisions pessimistes d'il y a une vingtaine d'années, le ratio population rurale/population urbaine se stabilise et génère une nouvelle classification des espaces (phénomène que l'on qualifie parfois de problématique de la « rurbanité »). L'activité agricole dans ses aspects que l'on pourrait qualifier de « traditionnels » (les haies dans le bocage, ou les terrasses des collines et montagnes méditerranéennes) apparaît ainsi comme le garant d'une structuration identitaire de l'espace qui va bien au-delà d'un sous-produit de l'activité agricole.

Dans une première partie, nous serons donc amenés à montrer comment on est passé de l'exploitation rurale triomphante (Mayaud, 1999) à l'exploitation agricole à deux travailleurs<sup>1</sup> qui a tant marqué la « modernisation » de l'agriculture de l'après-guerre (Lamarche, 1991-1994). Puis, dans un second temps, nous verrons que les faiblesses de cette vision trop exclusive de l'agriculture sont apparues à partir du moment où l'on s'est rendu compte que l'efficacité de ce modèle productif ne concernait qu'une partie des agriculteurs et que surtout il était d'un coût de plus en plus élevé pour les dépenses publiques nationales ou européennes. Enfin, au cours de ces dernières années, l'obligation de reconsidérer complètement les conséquences du soutien de l'agriculture<sup>2</sup> dans le cadre d'un élargissement des échanges, conduit forcément à revenir sur le modèle de base

---

<sup>1</sup> Les Lois d'orientation agricole de 1960 et 1962.

<sup>2</sup> L'accord de juin 2003 à Luxembourg, marque un point d'inflexion irréversible dans le découplage (par rapport aux niveaux de production) des subventions aux agriculteurs.

d'organisation de la production. La pertinence de l'exploitation agricole professionnelle telle qu'elle a été portée par les politiques publiques durant les « trente glorieuses » est en décalage par rapport à un retour en force du rural dans les préoccupations publiques affichées, quelles qu'en soient les ambiguïtés : recherche d'un modèle de rechange par refus du modèle urbain et de ses dysfonctionnements, stabilité politique d'un électorat, etc. Nous nous interrogerons enfin sur les fondements de la multifonctionnalité de nouveau reconnue, malgré les difficultés de méthode et la remise en cause d'habitudes et d'avantages acquis que cette reconnaissance implique.

## De l'exploitation rurale à l'exploitation agricole spécialisée

### *L'exploitation rurale fondée sur la petite propriété foncière*

La France de 1892, compte plus de 5,5 millions d'exploitations<sup>3</sup>, et parmi celles-ci, 85 % ont moins de dix hectares, et plus de 35 % moins de un hectare. Cette petite exploitation rurale (qui mobilise encore 40 % de la population active à la veille de la Seconde Guerre mondiale) constitue le socle politique de la Troisième république : succédant au Second empire, après le désastre de Sedan, le nouveau régime a voulu se rallier les ruraux ; au lendemain de la commune de Paris, les plus conservateurs des républicains espèrent s'appuyer sur ces « masses paysannes » et rurales pour lutter politiquement contre les nouvelles « grandes peurs » que suscite la classe ouvrière montante, essentiellement urbaine.

Comme l'a montré Tchayanov (1990) à propos de l'agriculture russe (on comprend, même si on ne l'excuse pas, l'impatience du

---

<sup>3</sup> Enquête de 1882, citée par Mayaud (1999).

pouvoir soviétique à s'assurer une mobilisation du blé paysan stocké une année sur l'autre), l'agriculture paysanne ne répond pas aux seuls critères de l'économie marchande. De plus, les familles paysannes sont largement pluriactives (Arf, 1984 ; Garrier et Hubscher, 1988), que ce soit sous la forme d'un salariat temporaire dans des exploitations guères plus grandes (il ne s'agit pas ici d'un rapport *microfundium/latifundium* tel qu'on le trouve dans le sud européen en Italie et dans la péninsule ibérique) ou celui qui est pratiqué dans l'industrie naissante, ou encore les multiples formes de travail artisanal ou proto-industriel pratiquées pendant les temps morts de l'activité agricole. L'expansion de l'industrie horlogère jurassienne au 19<sup>e</sup> siècle en est un exemple très classique<sup>4</sup>, et de nombreux travaux montrent l'importance de ce socle rural dans l'industrie naissante (Mendels, 1972 ; BreLOT et Mayaud, 1982 ; Judet, 2004 ; Olivier, 2004).

Face à cette multitude de micro-exploitations rurales, les grandes exploitations agricoles (5 % des exploitations ont plus de cent hectares en 1892, 2 % en 1970) diminuent en effectif absolu. Globalement, avant la mécanisation des années 1960, elles ne dégagent pas de profits suffisants pour enclencher une progression sensible de leur superficie détenue : elles apparaissent handicapées par une productivité du travail peu élevée, un foncier coûteux, des marchés peu assurés et des salariés attirés par de meilleures conditions de rémunération offertes par la ville ; on peut montrer qu'il en est tout autrement dans les colonies où la disposition de terres quasiment gratuites et où la main-d'œuvre est payée à un prix inférieur et peu protégée, facilitent la création de grandes exploitations céréalières qui adopteront la mécanisation avant la métropole.

Reste que cette paysannerie très nombreuse résiste mal aux grandes ruptures du 20<sup>e</sup> siècle ; plus de 600 000 paysans ne reviennent pas du front lors de la Première Guerre mondiale, et les changements de mentalité produits par les grands conflits contribuent à accélérer « l'exode » (Gervais *et al.*, 1977), sans que les progrès de productivité ne prennent le relais comme on a pu le constater dans l'agriculture

---

<sup>4</sup> On emploie ici le terme d'agro-industrie (Mayaud, 1999).

américaine dès 1920. La Seconde Guerre mondiale produit quant à elle un autre choc sur les manières de produire : modernisation des exploitations, intensification de la production agricole et mécanisation deviennent le *leitmotiv*, tant des politiques de reconstruction que des *leaders* syndicaux issus de la Jeunesse agricole catholique (JAC). Le modèle de développement des exploitations repose assez largement sur l'exemple de pays voisins, Pays Bas, Danemark, où l'exigüité des structures agraires a été largement compensée par l'intensification et une organisation coopérative de la commercialisation et de la transformation très performante.

### *Le traité de Rome*

La signature du traité de Rome en 1957, puis les lois d'orientation de 1960 et 1962 institutionnalisent à la fois le Marché commun, qui apparaît comme une garantie d'écoulement des produits à des prix très rémunérateurs, et un système de modernisation visant à tirer le maximum d'efficacité de l'exploitation agricole mono-active et spécialisée à deux UTH (unités de travail humain).

Un effort permanent est effectué pour maintenir la viabilité économique de ces exploitations. La dotation aux jeunes agriculteurs (DJA) ne leur est versée que s'ils s'installent sur une superficie minimale d'installation ; le relais du financement public est assuré par des plans de développement qui deviennent ultérieurement des plans de modernisation ; en 1970, lors de la mise en place de ces mesures, on décide que seuls pourront avoir accès à ces mesures les agriculteurs qui atteignent au début du plan un revenu équivalent à 75 % du revenu de référence (revenu moyen estimé dans la région), et qui s'engagent à atteindre 100 % au terme de cinq années. De fait, cela revient à exclure des mesures la plus grande partie des agriculteurs et, pour les autres, cela les engage dans une course à la productivité, très souvent discutable, du fait des investissements engagés, des risques encourus, etc.

Pendant toute la période qui suit, jusqu'à la fin des années 1980, exception faite des zones de montagne, on ignore presque complètement, l'existence d'exploitations pluriactives considérées comme détenues par de « faux agriculteurs », ne jouant pas le jeu dans les

mêmes règles que les autres, achetant leurs équipements avec leur salaire ; la position des syndicats ouvriers, par rapport aux ouvriers paysans n'est guère plus favorable face à des troupes perçues plus promptes à s'absenter pour cause de récolte que pour aller manifester. Dans la même période, on pourrait montrer que l'Allemagne ou l'Italie adoptent des positions complètement différentes, intégrant beaucoup plus la pluriactivité dans leurs analyses et les politiques mises en œuvre.

Et pourtant, malgré la mauvaise prise en compte statistique, on constate que les exploitations pluriactives représentent toujours à peu près la moitié des exploitations. Il s'agit en fait d'une très grande variété de situations (Dedieu *et al.*, 1999) qui correspond à diverses logiques : complément financier par rapport à un revenu insuffisant, position de principe d'un des conjoints par rapport à l'indépendance financière, exploitation de retraité, assurance par rapport à des emplois industriels ressentis comme étant incertains, etc.

## Les vertus de la multifonctionnalité des exploitations agricoles

Les politiques suivies se révèlent très rapidement doublement coûteuses, que ce soit par les investissements publics qu'elles mobilisent, ou du fait des productions excédentaires qu'elles induisent chez les agriculteurs qui doivent faire face à une augmentation rapide de leurs charges fixes. En même temps, les pollutions d'origine agricoles commencent à poser problèmes dans les régions d'agriculture la plus intensive (Bretagne, Pays-Bas, etc.).

Une première remise en cause de la PAC est opérée en 1992, limitant les engagements financiers de la PAC au sujet du soutien au prix des produits agricoles, et instituant les mesures agri-environnementales. À partir de l'adoption de l'Agenda 2000 et de la signature des accords de Berlin, une séparation plus claire est faite entre les mesures qui profitent aux exploitations, proportionnellement à leur production, et les autres mesures qui constituent le « second pilier »

consacré au développement rural et à l'environnement. En France, la LOA de 1999 reconnaît officiellement la multifonctionnalité des exploitations et institue le contrat territorial d'exploitation (CTE), dont on attendait qu'il fût à terme l'outil de gestion globale des subventions aux agriculteurs. Remis en cause par le changement de ligne politique du printemps 2002, il est aujourd'hui remplacé, pour partie par le contrat d'agriculture durable (CAD). Enfin un changement radical de la PAC, signé en juin 2003 à Luxembourg, institue le découplage des aides perçues des quantités produites (ce qui revient à consolider la rente pour les exploitations qui se sont agrandies jusqu'en 2002), mais reconnaît cependant de manière plus précise le développement rural et les règles d'augmentation progressive des financements à consacrer aux exploitations qui s'engagent plus avant dans la multifonctionnalité. Les mesures prises en compte concernent assez largement la gestion de l'espace rural, perçu désormais comme un bien commun étant l'affaire de tous.

Dès lors, et compte tenu des observations qui ont pu être faites dans les régions où les CTE (et avant les OLAE) ont été mis en place, deux orientations sont possibles pour conforter le caractère multifonctionnel des exploitations agricoles.

– Rémunérer les agriculteurs pour encourager des changements de pratiques agricoles (écoconditionnalité), dans le sens d'une sauvegarde plus affirmée de l'environnement, sur la base de primes à l'hectare et sans plafond de subvention : on peut penser que ces mesures qui ont l'avantage de la simplicité pour l'administration (en tenant compte des moyens de contrôle spatial dont on disposera de plus en plus) vont encourager une politique de l'agrandissement, déjà engagée ces dernières années, s'accompagnant parfois d'une baisse de la production qui ne permet plus de payer un salarié ou une deuxième UTH familiale. Une amélioration des pratiques agricoles et du traitement de la nature peut parfois s'accompagner d'une désertification progressive des campagnes.

– Subventionner les exploitations au titre de plusieurs modalités de multifonctionnalité : agriculture de qualité, accueil à la ferme, participation à la gestion du patrimoine et entretien de l'espace local, réalisation de services communaux, etc.

En fait, il s'agit là d'une multifonctionnalité de l'agriculture dont on attend un rôle d'intégration de toute une série de fonctions assurant

l'avenir de la biodiversité, le maintien d'un tissu rural (Pluvinage *et al.*, 2003) tout en améliorant la qualité de la production alimentaire. À l'évidence, ces différentes fonctions ne peuvent être seulement rémunérées par des règles automatiques à l'hectare, mais plutôt par une négociation collective entre différents acteurs sur des objectifs à atteindre, sur la base de critères qui devront être combinés, et ne pourront être identiques en tout lieu (Bernard *et al.*, 2005). De fait on retrouve l'esprit qui avait prévalu lors de l'émergence des CTE. La démarche est complexe, et elle repose sur la gestion d'une démocratie économique largement décentralisée entre les mains des acteurs, bien en-deçà de l'échelon départemental, échelle à laquelle sont gérées les CAD actuels.

De telles démarches encourageraient les agriculteurs, « porteurs de l'échelon local », susceptibles de se référer aux fonctions des exploitations rurales du 19<sup>e</sup> siècle (Mayaud *et al.*, 2005), vers une vision élargie de la signification historique et actuelle de leur activité. Car ne sont vraiment pas nouvelles la question de l'environnement, celle de la fabrication et de l'entretien des paysages, ou encore celle des usages de l'espace rural, de même que les multiples formes de pluri-activité individuelle ou familiale qui, dominantes, permettaient alors à la petite exploitation rurale (et non pas seulement « agricole ») de se développer et de se reproduire dans un monde déjà ouvert aux échanges économiques. Condamnées par les théoriciens du 19<sup>e</sup> siècle comme par les tenants de la voie productiviste des trente glorieuses, ces exploitations ont pourtant résisté, grâce à leur polyvalence : leur « modernisation » et leurs capacités à s'adapter et à innover ont permis leur maintien. Elles peuvent trouver aujourd'hui un surcroît de légitimité puisque la société pose la question de la multifonctionnalité à laquelle elles paraissent particulièrement aptes à répondre.

Il est clair qu'il s'agit alors, par rapport à la conception professionnelle actuelle de l'excellence du métier d'agriculteur, d'un assez grand changement qui, vraisemblablement, ne se fera pas sans une mutation profonde des rapports entre la société et les agriculteurs.

## Références

- Arf, 1984 —  
*La pluri-activité dans les familles agricoles, colloque de l'Association des ruralistes français*, L'Isle-d'Abeau, 19-20 novembre 1981, Paris, ARF éd., 343 p.
- Bernard C., Dobremez L., Dufour A., Havet A., Mauz I., Pauthenet Y., Pluvinaud J., Rémy J., Tchakérian E., 2005 —  
*La multifonctionnalité à l'épreuve du local : les exploitations agricoles face aux enjeux de filières et de territoires*.  
Communication au Symposium de clôture du programme PSDR, Lyon, 9-11 mars 2005, à paraître
- Brelot C.I., Mayaud J.-L., 1982 —  
*L'industrie en sabots. Les conquêtes d'une ferme-atelier aux 19<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> siècles. La taillanderie de Nans-sous-Sainte-Anne*, Paris, J.-J. Pauvert, éd. Garnier, 292 p.
- Dedieu B., Laurent C., Mundler P., 1999 —  
Organisation du travail dans les systèmes d'activités complexes, *Économie rurale*, 253, 28-35.
- Fischler F., 2004 —  
Plaidoyer pour la politique agricole commune, *Le Monde*, 14 octobre.
- Garrier G., Hubscher R., (éd.), 1988 —  
*Entre faucilles et marteaux. Pluri-activités et stratégies paysannes*, Lyon/Paris, Presses Universitaires de Lyon/Éditions de la Maison des sciences de l'Homme, 1988, 242 p.
- Gervais M., Jollivet M., Tavernier Y., 1977 —  
La fin de la France paysanne de 1914 à nos jours, in : Duby G., Wallon A. (éd.), *Histoire de la France rurale*, t. 4, Paris, éd. du Seuil, 672 p.
- Hervieu B., Viard J., 1996 —  
*Au bonheur des campagnes (et des provinces)*, La Tour-d'Aigues, Éditions de l'Aube, 159 p.
- Judet P., 2004 —  
*Horlogerie et horlogers du Faucigny (1849-1934). Les métamorphoses d'une identité sociale et politique, La pierre et l'écrit*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, 487 p.
- Lamarche H. (éd.), 1991-1994 —  
*L'agriculture familiale. Comparaison internationale. Une réalité polymorphe (t. 1) ; Du mythe à la réalité (t. 2)*, Paris, éd. L'Harmattan, 304 p., 304 p.
- Mayaud J.-L., 1999 —  
*La petite exploitation rurale triomphante. France, 19<sup>e</sup> siècle*, Paris, éd. Belin, 278 p.
- Mayaud J.-L., Bodon V., Cornu P., Charcosset G., Dores C., Gonod P., Pluvinaud J., Vianey G., 2005 —  
*La multifonctionnalité à l'épreuve de la longue durée : déconstruction ou historicisation ?*  
Communication au Symposium de clôture du programme PSDR, Lyon, 9-11 mars 2005, à paraître
- Mendels F.F., 1972 —  
Proto-industrialization: the First Phase of the Process of Industrialization, *Journal of Economic History*, 32: 241-261.
- Olivier J.-M., 2004 —  
*Des clous, des horloges et des lunettes. Les campagnards moréziens en industrie (1780-1914)*, Paris, Éditions du Comité des travaux historiques et scientifiques, 608 p.

Pluinage J., Tchakérian E.,  
Dodet F., 2003 —  
*Quelles relations entre  
les formes de multifonctionnalité  
de l'agriculture et la configuration  
du développement territorial ?  
Application au Diois.*  
In : Recherche pour

et sur le développement régional.  
Séminaire de Montpellier,  
décembre 2002, Inra, t. 2, 385-96

Tchayanov A.V., 1990 —  
*L'organisation de l'économie  
paysanne*, Paris, Libr. du Regard,  
344 p.